

COMMUNIQUE DE PRESSE



Paris, le jeudi 6 octobre 2011

Péréquation : les villes petites et moyennes veulent revoir le dispositif

La Fédération des maires des villes moyennes, que préside Christian PIERRET, ancien ministre et maire de Saint-Dié-des-Vosges et l'Association des Petites Villes de France, présidée par Martin MALVY, ancien ministre et président du Conseil régional Midi-Pyrénées ont pris connaissance du nouveau dispositif de péréquation horizontale présenté dans le projet de loi de finances pour 2012, sous le nom de Fonds national de péréquation des recettes fiscales intercommunales et communales.

Face à des inégalités de richesse très fortes entre grandes métropoles, et villes petites et moyennes, que l'intercommunalité ne permet pas, à elle seule, de résorber, ces espaces urbains sont très sensibles à la mise en place d'un système de péréquation des ressources du bloc local.

S'agissant du prélèvement organisé dans le projet de loi de finances pour 2012, **la mesure de la capacité contributive parmi six strates de population interroge vivement ces pôles d'équilibre.**

Par souci de simplicité, les villes petites et moyennes considèrent que **le niveau intercommunal retenu dans le projet de loi de finances est légitime pour recueillir les fonds de la péréquation.** Ces villes d'équilibre estiment indispensable que les communes membres puissent décider des modalités de répartition des fonds à une majorité qualifiée, intégrant un **droit de veto pour la ville-centre**, plus souple que l'unanimité prévue par le texte du Gouvernement.

L'APVF et la FMVM réaffirment donc leur souhait que, contrairement à ce que prévoit le texte déposé par le Gouvernement :

- la capacité contributive de chaque territoire soit mesurée de manière juste, sans le biais qu'introduit la création d'un nombre si élevé de strates démographiques,
- et que la mesure des besoins passe par un indicateur de charges, qui ne soit pas limité aux revenus par habitant du territoire concerné, mais s'étende aussi à l'effort fiscal pesant sur les ménages.

L'APVF et la FMVM agiront de concert pour améliorer le dispositif lors des discussions parlementaires.

Contact Presse :

Armand PINOTEAU, Chargé de mission de la FMVM, armand.pinoteau@villemoyennes.asso.fr, 01 45 44 99 61

Mathieu VANICATTE, Chargé de Mission de l'APVF, mvanicatte@apvf.asso.fr, 01 45 44 00 83

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 3.000 à 20.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Association pluraliste présidée par Martin Malvy, ancien ministre, Président du Conseil régional Midi-Pyrénées, elle compte aujourd'hui plus de 1100 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

Association créée en 1988, la Fédération des Maires des Villes Moyennes regroupe les maires des villes centre dont la population est comprise entre 20 000 et 100 000 habitants ainsi que les présidents des intercommunalités à fiscalité propre qui intègrent une ville moyenne. Paritaire dans ses instances de décision, la FMVM compte aujourd'hui près de 200 adhérents.